

L'ANNÉE DE STAGE

S O M M A I R E

Page 2

» L'essentiel :
une année de stage à repenser

Page 3

» Le profil des stagiaires ayant répondu

Page 4

» Un avis mitigé sur la formation

Page 5

» Des conditions de stage à améliorer

Page 6

» Temps de trajets et temps de travail

Page 7

» Un sentiment de fatigue général

Page 8

» Les revendications du SNES-FSU

Prendre en compte les besoins des stagiaires pour transformer la formation !

Une nouvelle fois cette année, le SNES-FSU a mené une enquête en ligne auprès des professeurs, CPE et Psy-ÉN stagiaires afin de montrer la réalité des conditions de formation et d'entrée dans le métier. Nous avons recensé plus d'un millier de réponses ! Ce nombre élevé nous a permis d'effectuer une analyse très fine de cette question.

Alors que se sont engagées les réflexions sur la nouvelle architecture du concours et qu'un nouvel arrêté cadre davantage l'organisation du master MEEF dans les nouveaux INSPE, l'avis des premiers concernés devrait être mieux entendu et pris en compte.

Les réponses des stagiaires à cette enquête menée en juin 2019 font état d'une situation qui ne s'est pas vraiment améliorée depuis quelques années, malgré la multiplication des alertes. Le ministre doit entendre que les professeurs stagiaires payent aujourd'hui le prix fort d'une formation rétablie sans moyens suffisants et avec des choix (architecture de la formation, contenus et volumes de formation, poids du mi-temps en responsabilité...) qui ne permettent pas de se consacrer pleinement à l'apprentissage du métier d'enseignant, de CPE et de Psy-ÉN.

Au regard des résultats, les professeurs stagiaires continuent de vivre une entrée dans le métier très difficile, stressante, fatigante, une surcharge de travail conséquente empêchant de vivre sereinement son nouveau métier.

Le service d'un stagiaire ne doit pas dépasser un tiers temps sinon celui-ci est uniquement en demande de recettes qui peuvent être réinvesties immédiatement en classe. Il ne peut pas expérimenter le large éventail des pratiques pédagogiques ni adopter une approche réellement réflexive de ses pratiques.

Pour le SNES-FSU, la remise à plat de la réforme afin d'améliorer les conditions de formation des stagiaires et de travail des formateurs est une urgence, mais les pistes annoncées par le ministre ne sont pas du tout satisfaisantes. ■

François Boudet, responsable national du SNES-FSU
Alain Billate, secrétaire national du SNES-FSU

8 PAGES COORDONNÉ PAR
FRANÇOIS BOUDET

L'ESSENTIEL : UNE FORMATION PROBLÉMATIQUE

1/3

Un tiers des lauréats déclare avoir préparé le concours en M1 MEEF.

Un autre tiers a travaillé seul, sans réelle formation, pour obtenir le concours.

Le reste des lauréats a suivi une préparation aux concours à l'Université (M2 MEEF ou en prépa concours), par correspondance (CNED, etc.), ou à l'ENS.

73 %

Surchargés durant cette année, les stagiaires qualifient les temps de formations ne leur permettant pas d'avancer sur leur préparation de cours comme secondaires voire inutiles :

► **73 % des stagiaires** ne reconnaissent pas l'initiation à la recherche comme ayant un intérêt pour exercer le métier à court ou moyen terme ;

75 %

► **75 % des stagiaires** estiment que l'enseignement d'une langue étrangère n'a pas un intérêt pour exercer le métier à court ou moyen terme, dont 57 % qui n'en voit pas l'intérêt du tout pour exercer le métier. Ces chiffres sont en augmentation.

1/3

Un tiers des stagiaires déclare ne pas avoir fait cours en présence de leur tuteur plus d'une fois tous les deux mois (soit environ 4 ou 5 heures dans l'année).

Plus d'un tiers (39 %) des stagiaires déclare également ne pas avoir assisté aux séances de leur tuteur plus d'une fois tous les deux mois.

40 h

67 % des stagiaires, soit les deux tiers, déclarent travailler **plus de 40 heures par semaine.**

69 %

Les stagiaires s'estiment majoritairement stressés (52 %) et très majoritairement fatigués (69 %). Ce chiffre est en légère baisse par rapport à l'an dernier (74 %) mais reste très préoccupant.

Ils ont majoritairement le sentiment d'acquérir des compétences au cours de l'année de stage (52 %).

56 %

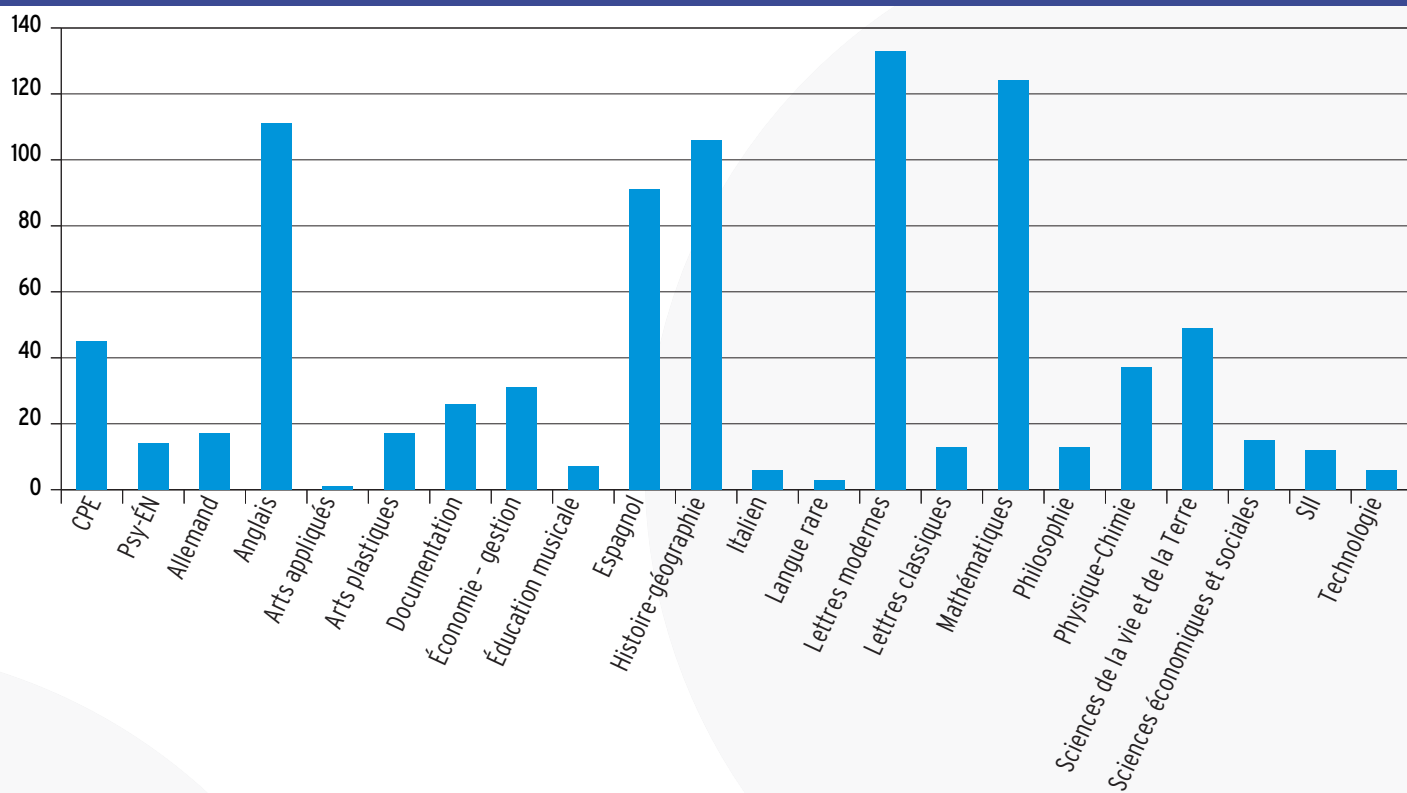
Comme l'an passé, c'est encore 56 % des stagiaires qui ont l'impression de ne pas avoir été suffisamment préparés pendant cette année pour exercer le métier d'enseignant, CPE, Psy-ÉN en cette rentrée.



LE PROFIL DES STAGIAIRES AYANT RÉPONDU

En juin 2019, plus d'un millier de fonctionnaires stagiaires du second degré ont répondu à cette enquête afin de témoigner des conditions de formation et de la pratique en établissement. CPE, Psy-ÉN, professeurs certifiés et agrégés, apportent une vision générale de leur année de stage, du fait de leurs profils variés d'accès aux concours.

RÉPARTITION DES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE



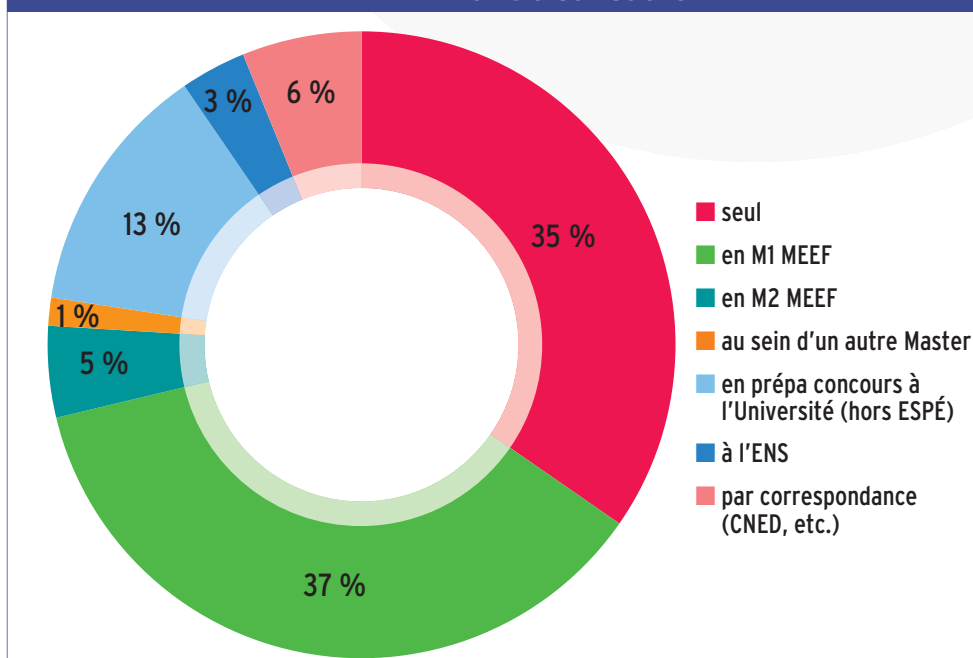
Plus d'un tiers des lauréats déclarent avoir préparé seuls leur concours, sans réelle formation.

Ils ne sont aussi qu'un peu plus d'un tiers à l'avoir préparé dans le cadre d'un M1.

La « formation adaptée » pour les lauréats déjà titulaires d'un master apparaît comme un chantier pour les nouvelles réformes du master et du concours.

« Étant déjà titulaire d'un master 2 recherche, j'ai déploré les trop nombreux devoirs à rendre à l'ESPÉ (sans parler du mémoire de stage) qui ont été source de fatigue, d'inquiétude et de frustration. »

LA PRÉPARATION DU CONCOURS

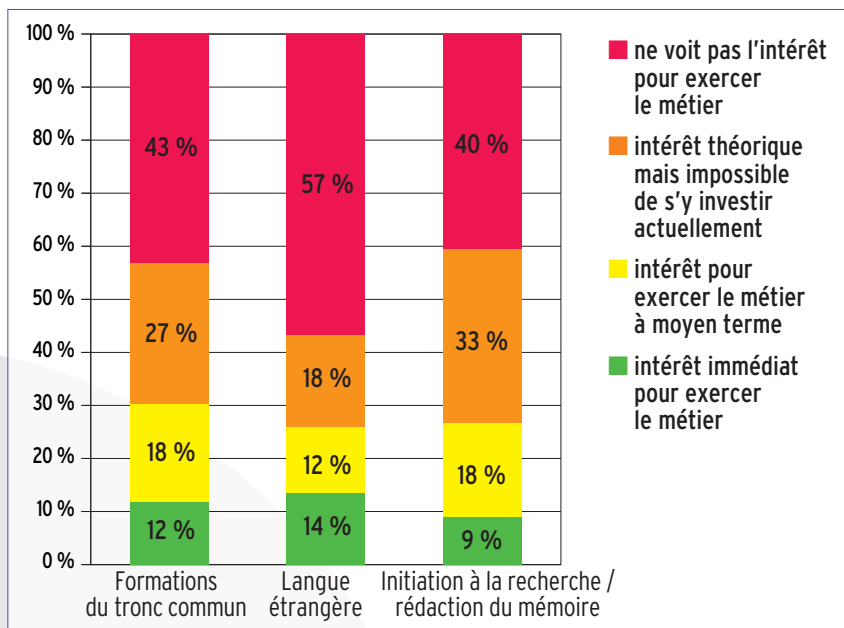


UN AVIS MITIGÉ SUR LA FORMATION

Dans la continuité de ce qu'exprimaient les stagiaires les années précédentes, les formations de « tronc commun », langue étrangère et initiation à la recherche continuent d'être perçues comme sans intérêt pour exercer le métier ou comme difficilement utilisables pendant l'année de stage.

Concernant la formation, seuls 27 % des stagiaires reconnaissent l'initiation à la recherche comme ayant un intérêt pour exercer le métier à court ou moyen terme. De même, l'enseignement d'une langue étrangère est perçu par 57 % des stagiaires comme n'ayant pas d'intérêt pour l'exercice du métier.

« En général, l'enseignement reste très théorique. Or, ce dont nous avons besoin, c'est du concret : gestion de classe, préparer des séquences. Alors pourquoi pas les mêmes thèmes mais deux à trois ans plus tard, histoire de mettre ses connaissances à jour ? »



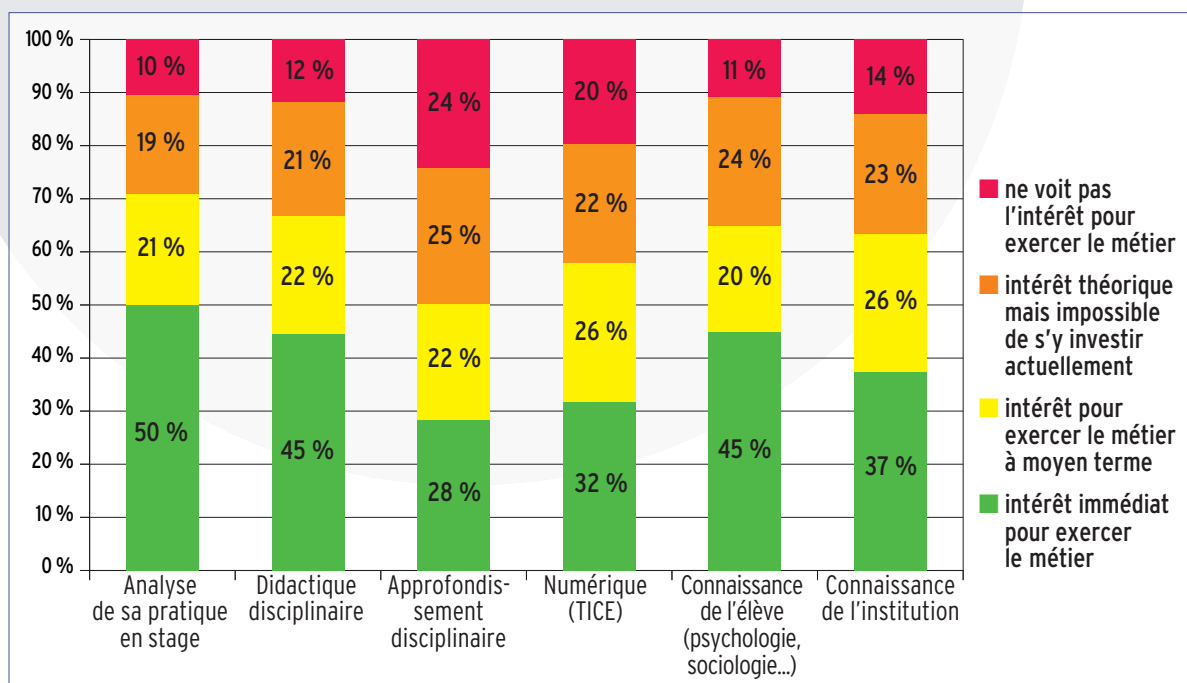
Le « tronc commun » est toujours critiqué car il ne paraît pas être immédiatement réinvesti dans la semaine devant les élèves. Pourtant, dans le détail, les fonctionnaires stagiaires sont majoritairement satisfaits d'intitulés comme « connaissance de l'élève » ou « connaissance de l'institution » (à plus de 60 %).

Les stagiaires ont un avis mitigé quant à l'approfondissement disciplinaire puisqu'ils ne sont que 60 % à trouver qu'il présente un intérêt à court ou

moyen terme pendant cette année de stage. Ce résultat est malgré tout en progression.

Les enseignements jugés les plus positivement sont ceux qui permettent aux stagiaires, trop souvent surchargés, d'utiliser le temps à l'ESPE pour préparer les cours qu'ils donneront dans la semaine : la didactique disciplinaire (67 % d'intérêt immédiat ou à moyen terme pour exercer le métier) ; analyse de la pratique en stage (50 % d'intérêt immédiat).

« Année théoriquement très intéressante (M2 MEEF alternant) mais insoutenable avec la charge de travail à fournir. »



« La formation tronc commun est très intéressante mais elle reste très/trop superficielle. On nous demande de combler avec des recherches à la maison qui sont infaisables lorsque l'on passe 10 à 12 heures dans la voiture/train par semaine et que l'on a les cours à préparer. »

DES CONDITIONS DE STAGE À AMÉLIORER

Le tuteur « terrain » est l'interlocuteur principal du stagiaire. Ils se côtoient chaque semaine et, par l'observation et la discussion, le tuteur participe à l'analyse réflexive que doit avoir le stagiaire sur sa pratique.

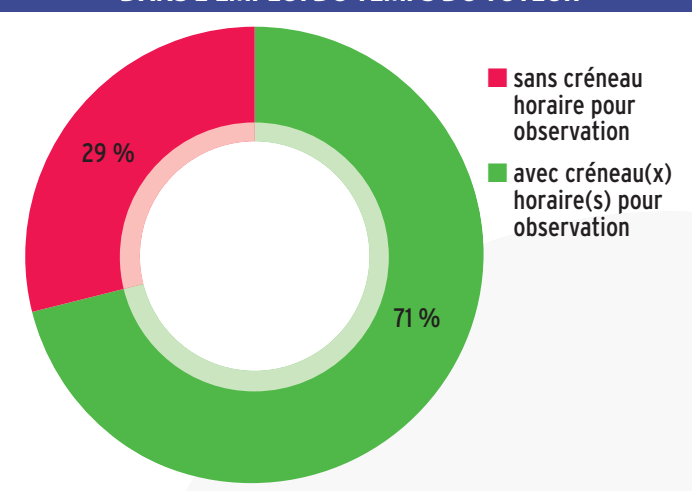
Les réponses à notre enquête montrent que près d'un stagiaire sur trois ne bénéficie pas d'horaire dans son emploi du temps permettant à son tuteur de venir l'observer.

Par conséquent, plus d'un tiers des stagiaires déclarent n'avoir fait cours en présence de leur tuteur qu'une fois tous les deux mois en moyenne (environ quatre ou cinq observations seulement dans l'année). De même, près de la moitié des stagiaires (45 %) déclarent n'avoir assisté aux séances du tuteur qu'une fois tous les deux mois en moyenne.

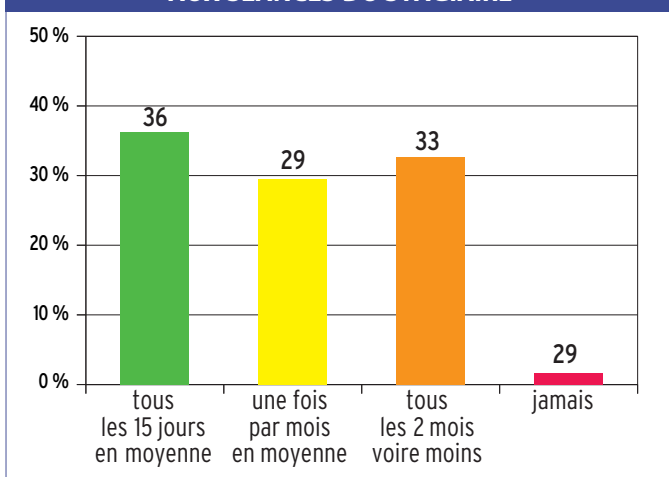
Pour un nombre important de stagiaires, l'analyse réflexive est donc insuffisante.

« Les inégalités entre étudiants-stagiaires sont criantes : certains étudiants-stagiaires ne travaillent qu'avec un seul niveau de classe alors que d'autres travaillent avec deux niveaux. Certains étudiants stagiaires n'ont pas la possibilité d'observer leurs tuteurs en raison de leur emploi du temps. Certains étudiants-stagiaires se retrouvent "catapultés" dans des établissements classés REP ou PLV. »

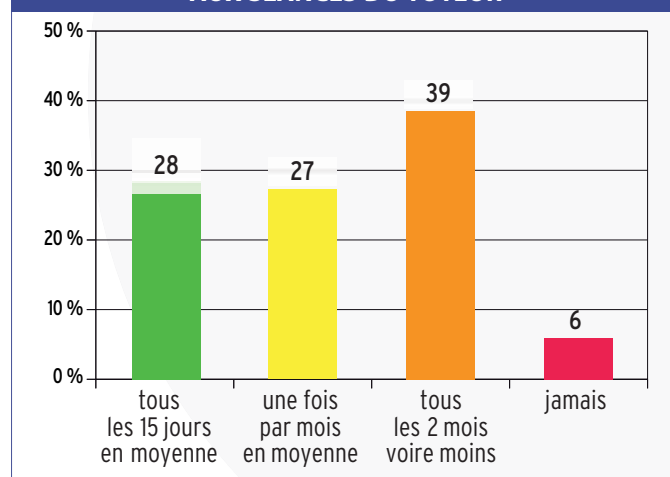
PRÉSENCE DE CRÉNEAUX HORAIRES POUR OBSERVATION DANS L'EMPLOI DU TEMPS DU TUTEUR



FRÉQUENCE DE LA PRÉSENCE DU TUTEUR AUX SÉANCES DU STAGIAIRE

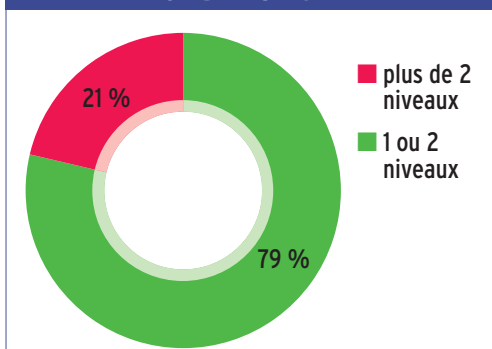


FRÉQUENCE DES VISITES DU STAGIAIRE AUX SÉANCES DU TUTEUR

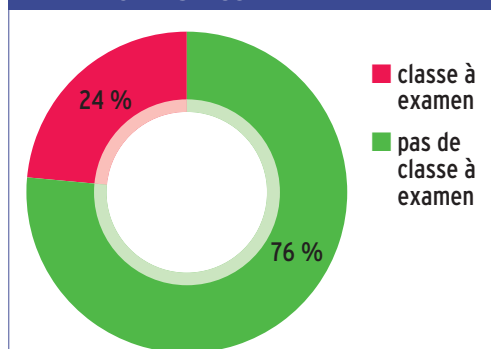


« La relation au tuteur-terrain est déterminante pour la réussite de l'année de stage. Les stagiaires ayant eu un tuteur-terrain indisponible ou destructeur dans l'accompagnement du stagiaire ont échoué et se retrouvent en position de faire une seconde année de stage. »

POURCENTAGE DES STAGIAIRES AYANT PLUS OU MOINS DE DEUX NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT



POURCENTAGE DES STAGIAIRES AYANT EN PREMIÈRE EXPÉRIENCE UNE CLASSE À EXAMEN



Un fonctionnaire stagiaire sur deux se déclare stressé : ils sont déjà un quart à enseigner devant des classes à examen pour leur première expérience, et un sur cinq à devoir préparer des cours pour au moins trois niveaux.

« J'ai trois niveaux dont une classe à examen (donc le bac à organiser dans mon établissement puisque j'étais la seule prof d'allemand de mon établissement). »

TEMPS DE TRAJETS ET TEMPS DE TRAVAIL

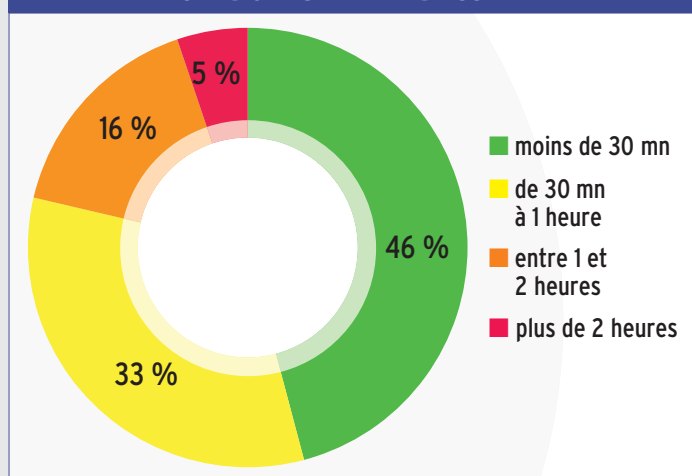
Deux tiers des stagiaires déclarent travailler plus de 40 heures par semaine (hors trajets).

Présence en établissement devant élèves, présence à l'ESPÉ, travail pour la formation, préparation des cours, corrections et réunions... Les stagiaires ont un emploi du temps surchargé.

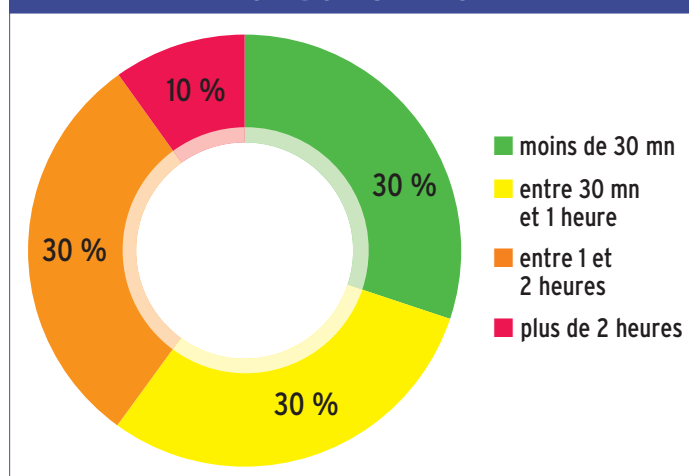
21 % des fonctionnaires stagiaires déclarent passer plus de deux heures par jour dans les transports pour se rendre dans leur établissement de stage (aller-retour), et ils sont 40 % à passer plus d'une heure pour se rendre sur le lieu de formation.

À noter que ce n'est pas un choix pour les stagiaires car pour plus des trois quarts d'entre eux, les lieux de formation et d'enseignement sont distants de plus de 30 min, donc souvent dans des villes différentes.

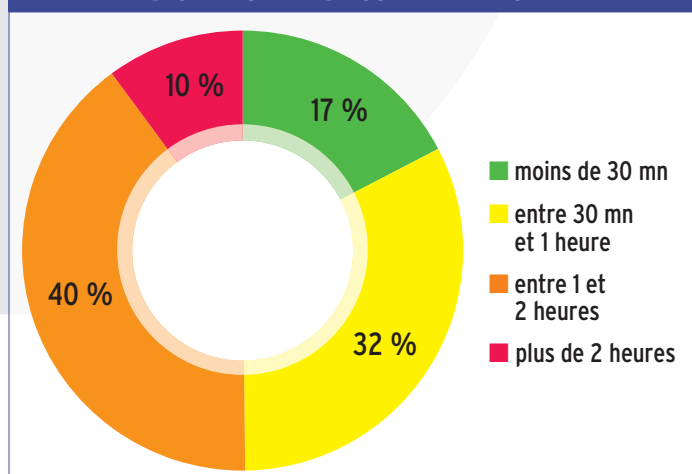
TRAJET DOMICILE – ÉTABLISSEMENT



TRAJET DOMICILE – ESPÉ



DISTANCE ÉTABLISSEMENT – ESPÉ



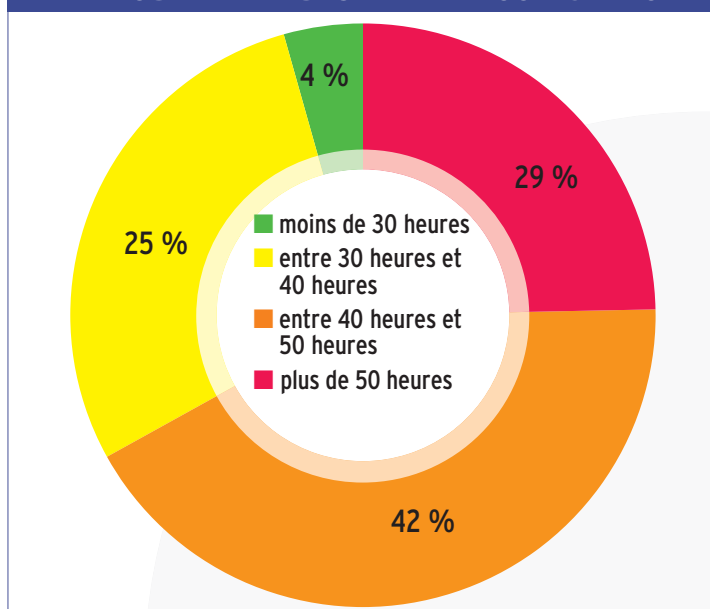
Sans prendre en compte ces trajets, mais en additionnant le temps d'enseignement, les préparations de cours, la formation à l'ESPÉ et les travaux à faire dans le cadre de la formation, ce sont plus de deux fonctionnaires stagiaires sur trois qui déclarent travailler plus de 40 heures par semaine (67 %).

« 800 km de trajet à effectuer par semaine, avec deux enfants en âge scolaire... Même à mi-temps c'était un rythme infernal ! Aucune demi-journée de "libre" pour pouvoir ne serait-ce que préparer les cours ! C'est donc les nuits qui y sont passées... »

« Les 250 kilomètres séparant l'ESPÉ de mon établissement ont eu des conséquences multiples. »
 Les trajets hebdomadaires induisent une fatigue supplémentaire dans une année déjà très intense.
 Les soucis financiers s'accumulent. »

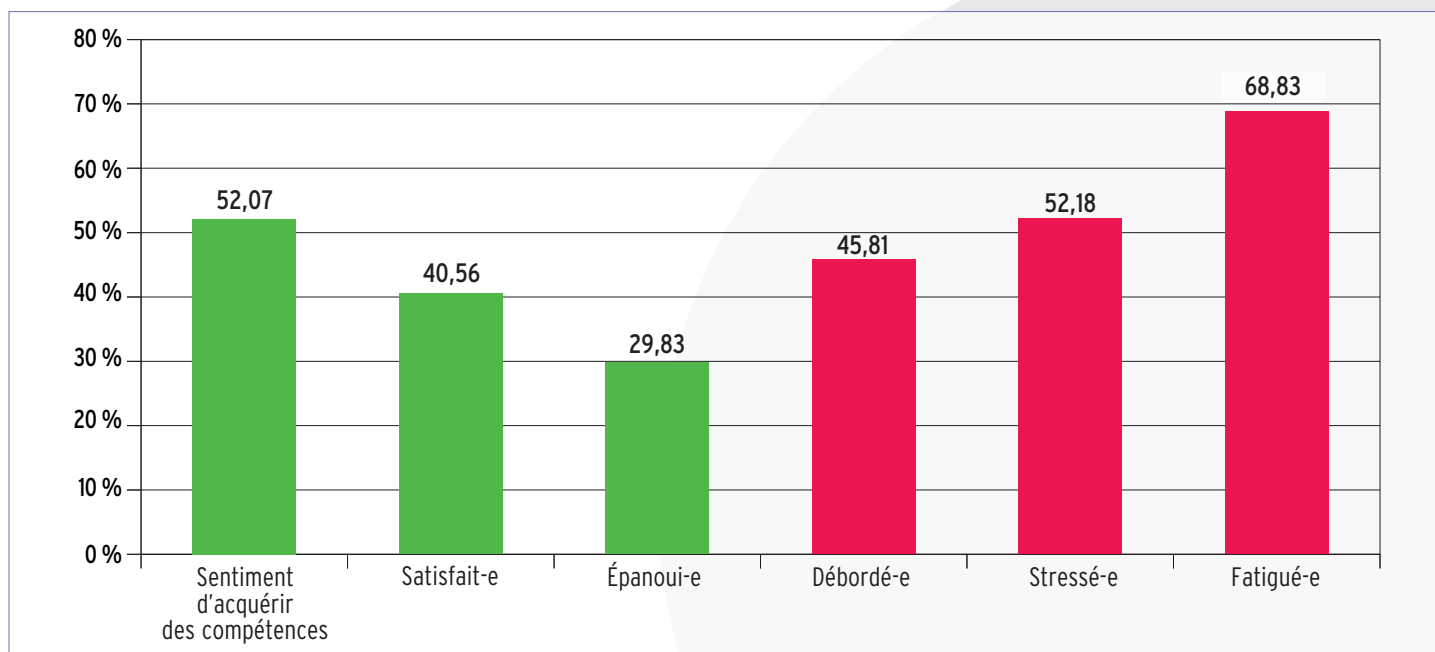
« L'un des plus gros problèmes que j'ai rencontrés au cours de ce stage était la durée des trajets : j'ai loué un appartement presque à mi-chemin entre l'ESPÉ et mon collège, et j'avais quand même 1 h 10 de trajet pour aller à l'ESPÉ et 35-40 mn pour aller à mon collège. »

TEMPS DE TRAVAIL DÉCLARÉ PAR LES STAGIAIRES



UN SENTIMENT DE FATIGUE GÉNÉRAL

Si 45 % des stagiaires se disent satisfaits de leur entrée dans le métier et 55 % ont le sentiment d'acquérir des compétences, ils s'estiment majoritairement stressés (52 %) et très majoritairement fatigués (74 %). Peut-il en être autrement en cumulant un travail d'enseignant et en ayant un master ou une formation à valider ?

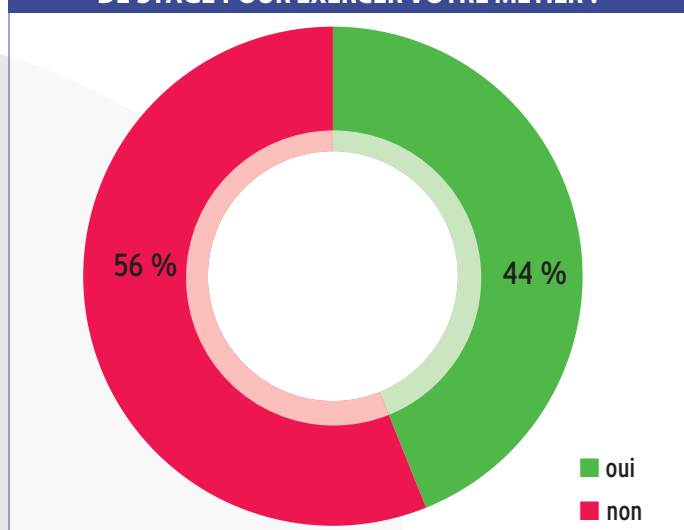


« La formation à l'ESPÉ était fatigante moralement : quotidiennement, les formateurs nous disaient qu'il fallait mieux préparer nos cours, organiser des travaux de groupe, organiser des séances TICE, prévoir des évaluations diagnostiques et des travaux de remédiation, des évaluations par compétences... Réaliser tout ce travail en plus de notre stage et notre formation ESPÉ relève du miracle. »

« Il est primordial de se rendre compte que la charge de travail en master 2 MEEF est écrasante. Elle génère du stress, de la fatigue et de la nervosité. »

« J'ai personnellement pris beaucoup de plaisir à réaliser le mémoire et cela m'a aidé à acquérir des connaissances en didactique et à développer une posture réflexive sur mes cours, il ne faut pas nier que cela m'a pris beaucoup de temps en plus des cours à préparer et des autres évaluations à rendre. Peut-être qu'il serait plus pertinent d'exiger ce mémoire de recherche en didactique une fois que nous sommes titularisés. »

AVEZ-VOUS LE SENTIMENT D'AVOIR ÉTÉ SUFFISAMMENT PRÉPARÉ PENDANT CETTE ANNÉE DE STAGE POUR EXERCER VOTRE MÉTIER ?



Lorsque l'on demande aux stagiaires à la fin de leur année de formation et de stage s'ils ont le sentiment d'avoir été suffisamment préparés pour exercer le métier, ils répondent majoritairement défavorablement (56 %). Le résultat est stable par rapport à l'an dernier mais à un niveau d'insatisfaction qui pose question.

« Certains aspects indispensables au métier ne sont que peu voire pas du tout abordés : psychologie de l'enfant et de l'adolescent, neurosciences, sources de motivation, gestion des conflits, gestion de troubles de l'apprentissage, gestion du corps et de la voix... Mais on est déjà débordé par la quantité de travail que nous demande cette première insertion dans le métier et le travail pour le master en parallèle. »

LES REVENDICATIONS DU SNES-FSU

Nous revendiquons la nécessité :

▶ **après l'obtention du concours**, de mettre en place une année pleine et entière de formation professionnelle initiale basée sur l'alternance :

- ▶ 1/3 du temps de service serait pris sur le service du tuteur et le stagiaire aurait la responsabilité de ses classes mais celle-ci pourrait être progressive ; cela résoudrait les problèmes d'affectation, de compatibilité des emplois du temps, et le tuteur, déchargé, aurait le temps de se former, de visiter et conseiller son stagiaire ;
- ▶ 1/3 du temps permettrait un retour réflexif sur ses pratiques et le travail personnel (construction des cours forcément plus longue qu'un titulaire expérimenté) ;
- ▶ 1/3 du temps serait consacré à une formation répondant aux besoins spécifiques de chaque stagiaire dans une structure de formation au sein de l'université en lien avec la recherche.

▶ **après la titularisation**, d'avoir une entrée progressive dans le métier avec un allègement du temps de service (mi-temps la première année et 2/3 temps la deuxième année), permettant des temps de formation répondant aux attentes et aux besoins de néotitulaires ;

▶ **pendant la carrière**, d'avoir la possibilité de suivre une formation continue permettant de mettre à jour ses connaissances, de poursuivre en groupe la réflexion sur ses pratiques.

Nous exigeons un réel cadrage national de la formation des maîtres, conçue pour former des enseignants concepteurs de leurs pratiques et débarrassée de ses aspects infantilisants. Ce cadrage national doit être précis sur les volumes horaires, les contenus de formation et inclure une véritable formation des formateurs.

Le référentiel de formation des psychologues est commun à tous les centres, mais force est de constater, après deux années de fonctionnement, que les modalités ne sont pas identiques, pas plus que les contenus.

SUIVEZ-NOUS ET RÉAGISSEZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Enseignants CPE-stagiaires
SNES-FSU



Enseignants-CPE-stagiaires
SNES-FSU

JE ME SYNDIQUE AU SNES-FSU !

▶ **Défendre mes droits individuels et collectifs.**

▶ **Gagner des améliorations** : salaire, recrutement, conditions de travail, droit à la retraite, missions des personnels, protections et garanties construites dans le cadre du paritarisme.

▶ **Bénéficier d'informations et de conseils personnalisés** :

promotion (avancement d'échelon, hors-classe, classe exceptionnelle...), mutation, évaluation...

▶ **Être informé** :

publications, mails, SMS, Facebook et Twitter.

▶ **Promouvoir une vision exigeante de nos métiers** :

formation et recrutement de haut niveau, liberté pédagogique, qualifications reconnues, compétences disciplinaires.

▶ **Être conseillé et appuyé**

efficacement dans mes démarches auprès de l'administration.

▶ **Réfléchir collectivement**

aux contenus, aux pratiques d'enseignement, aux conditions de travail et d'étude en participant aux stages syndicaux.

▶ **Rejoindre un collectif**

pour agir et peser sur l'évolution du système éducatif, réforme du bac et du lycée ainsi que de mon métier.

▶ **Défendre les valeurs** de la Fonction publique, le principe statutaire et la laïcité.

Adhérez en ligne sur www.snes.edu en cliquant sur « Adhérez au SNES » ou flashez :

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre au trésorier de votre établissement ou payer en ligne si vous le souhaitez.

